

**EXTRAIT SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ
Séance du 09 mars 2010**

Membres présents : M M. - M. Jacky FRETZ, 2^e Adjoint- Mme Véronique HEIL, 3^e Adjoint-
Mme Denise FLORY, 4^e adjoint

Mmes et MM. les conseillers : SCHALLER Philippe, Marc BURRER, CLOR Hervé, RIBER Fabien,
DRESCH Pascal, SÜSSMUTH Christine, DEIBER Yves, GOEBELS Damien, HABERMACHER
Nadine

Membres excusés : M. Jean-Luc GALLIATH, 1^{er} Adjoint qui donne procuration à Mme Nella
WAGNER, Mme EGLY Gabrielle qui donne procuration à Mme Denise FLORY.

Secrétaire de séance : Stéphanie BAUCHET, secrétaire de mairie.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire rappelle qu'un tableau de notification des taux d'imposition des taxes locales pour 2010 a été remis lors de la réunion de la commission réunie du 2 mars 2010.

Sur proposition de la majorité des membres de la commission réunie une augmentation des taux de 3% est proposée soit 8,76 % pour la taxe d'habitation, 9,42 % pour la taxe sur le foncier bâti et 47,65 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Après délibérations, le conseil municipal décide à la majorité de 8 voix pour dont 2 procurations (Nella WAGNER, Jean-Luc GALLIATH, Jacky FRETZ, Denise FLORY, Marc BURRER, Philippe SCHALLER, Yves DEIBER et Gabrielle EGLY) et 7 voix contre (Véronique HEIL, Nadine HABERMACHER, Christine SUSSMUTH, Damien GOEBELS, Pascal DRESCH, Hervé CLOR et Fabien RIBER) une augmentation des taux de 3% qui s'établissent comme suit :

Taxes	Bases 2009	Taux votés	Produit fiscal
Habitation	1 099 000,00 €	8,76 %	96 272,40 €
Foncier bâti	809 900,00 €	9,42 %	76 292,58 €
Foncier non bâti	44 900,00 €	47,65 %	21 394,85 €
TOTAL			193 960,01 €

**EXTRAIT SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ
Séance du 09 mars 2010**

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2009

Le conseil municipal est réuni sous la présidence de Monsieur Jacky FRETZ, Adjoint, afin de délibérer sur le compte administratif 2009, dressé par Madame Nella WAGNER, Maire, et étudié en commission réunie les 23 février et 2 mars 2010.

Madame le Maire quitte la salle lors du vote.

Après examen, chapitre par chapitre, du compte administratif 2009, le conseil municipal :

- ✓ ***approuve à l'unanimité le compte administratif 2009, qui se présente comme suit :***

Section de fonctionnement

<i>Dépenses</i>	542 249,34 €
<i>Recettes</i>	535 790,93 €
<i>Déficit d'exploitation</i>	- 6 458,41 €

Section d'investissement

<i>Dépenses</i>	101 271,58 €
<i>Recettes</i>	142 637,33 €
<i>Excédent d'investissement</i>	41 365,75 €

<i>Résultat global de l'exercice précédent</i>	298 491,21 €
<i>Part affectée à l'investissement</i>	0,00 €
<i>Résultat global de l'exercice</i>	34 907,34 €

<i>Résultat de clôture</i>	333 398,55 €
-----------------------------------	---------------------

Madame le Maire rejoint l'assemblée.

Le compte de gestion visé et certifié conforme par Madame le Percepteur en tous points identique au compte administratif est proposé au vote.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2009 du budget de la commune dressé par Madame le Percepteur.

AFFECTATION DES RESULTATS

Madame le Maire rappelle que depuis la réforme de l'instruction budgétaire de 2006, seuls les résultats déficitaires de la section d'investissement au compte administratif nécessitant une affectation de crédits doivent faire l'objet d'un vote. Cette année aucune affectation n'est nécessaire.

**EXTRAIT SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ
Séance du 09 mars 2010**

BUDGETS PRIMITIFS 2010

Madame le Maire expose la proposition du Budget Général 2010 débattue par les Commissions réunies et donne lecture des chapitres de fonctionnement en dépenses et en recettes puis des chapitres d'investissement en dépenses et en recettes.

Puis elle détaille les équilibres financiers du Budget et propose le vote par chapitre du budget.

Fonctionnement

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	252 700,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés (dont primes et indemnités)	219 263,00 €
65	Autres charges de gestion courante	93 106,00 €
66	Charges financières	18 994,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 400,00 €
68	Amortissements	37 970,27 €
022	Dépenses imprévues	12 381,26 €
023	Virement à la section d'investissement	61 100,00 €
<u>TOTAL</u>		696 914,53 €

RECETTES		
70	Produits des services du Domaine	14 514,00 €
73	Impôts et taxes	262 594,00 €
74	Dotations et participations	183 827,00 €
75	Autres produits de gestion courante	21 450,00 €
013	Atténuation de charge	11 350,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	200 179,53 €
042	Opération d'ordre travaux en régie	3 000,00 €
<u>TOTAL</u>		696 914,53 €

Investissement

DEPENSES			
Compte	Intitulé	Report de crédits	Propositions nouvelles
020	Dépenses imprévues		8 081,29 €
16	Capital des emprunts		35 060,00 €
040	Opérations d'ordre		3 000,00 €
4581	calibrage	3 000,00 €	- 2 500,00 €
205	site internet		900,00 €
205	logiciels e magnus		2 000,00 €
2031	étude mise en accessibilité		6 000,00 €
203151	Etude de sécurité rue de Guebwiller	10 000,00 €	- 5 800,00 €
2116	ossuaire		5 800,00 €
2135	presbytère		60 000,00 €

**EXTRAIT SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ
Séance du 09 mars 2010**

21352	Aménagement grenier école primaire en cantine		7 500,00 €
213518	Escalier caserne sapeurs pompiers	2 300,00 €	5 200,00 €
213828	Marquise église	7 000,00 €	
21513	Aménagement rue Vauban		2 000,00 €
21534	éclairage public		10 000,00 €
21534	travaux régie éclairage public		3 000,00 €
21561	véhicule		15 000,00 €
21568	Autre matériel et outillage d'incendie	2 540,00 €	4 100,00 €
215681	Extincteurs		300,00 €
21578	matériel voirie (échelle sécurisée)	1 785,00 €	- 1 785,00 €
21578	Cinemomètre		5 000,00 €
2157819	Illuminations de Noël	520,00 €	480,00 €
2158	outillage atelier		1 300,00 €
21832	Matériel informatique école primaire	22 738,00 €	1 000,00 €
21833	Matériel informatique mairie		1 000,00 €
21841	jeux école maternelle		2 000,00 €
21842	Mobilier école primaire	1 727,00 €	- 1 727,00 €
21847	Mobilier salle associations		4 500,00 €
2188	autres immobilisations corporelles	824,00 €	- 824,00 €
21883	store porte entrée mairie		600,00 €
231337	Aménagement local pour associations	65 332,00 €	
2315511	Aménagement de sécurité rue d'Issenheim	7 128,00 €	- 3 000,00 €
2315512	Aménagement de sécurité rue de Guebwiller	36 400,00 €	29 000,00 €
2318	Aménagement chemins du vignoble	28 000,00 €	28 000,00 €
	TOTAL AVEC REPORTS		411 479,29 €
	RECETTES		
001	Excédent d'investissement reporté		133 219,02 €
1323	Subventions départementales	8 890,00€	15 200,00 €
1328	Fondation du Patrimoine		500,00 €
1341	DGE		4 600,00 €
10222	FCTVA		32 000,00 €
10223	TLE		9 500,00 €
10251	Legs		80 00,00 €
2318	Aménagement chemins vignoble		28 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		61 100,00 €
4582	calibrage		500,00 €
040	Amortissements		37 970,27 €
	TOTAL AVEC REPORTS		411 479,29 €

Après examen et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ **vote les crédits par nature et chapitre en section de fonctionnement,**
- ✓ **vote les crédits par chapitre en section d'investissement,**
- ✓ **décide que les biens acquis en 2010 seront amortis conformément à la délibération du 19/12/1996,**

**EXTRAIT SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ
Séance du 09 mars 2010**

- ✓ **décide que, conformément aux stipulations de l'article 70 de la loi n° 96-1093 du 16/12/1996 modifiant le troisième alinéa de l'article 111 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984, les compléments de rémunération, appelés "gratifications annuelles" et correspondant au traitement brut indiciaire + N.B.I. de décembre des agents, sont inscrits à l'article 6411 et versés directement aux agents de la collectivité,**
- ✓ **vote, conformément à la délibération du 17 mars 2009, les crédits nécessaires au versement des différentes indemnités des agents. La dépense sera inscrite à l'article 6411 du budget primitif.**
- ✓ **approuve à l'unanimité le budget primitif 2010 et l'arrête comme suit:**
 - ➔ **Section de fonctionnement : dépenses et recettes 696 914,53 euros**
 - ➔ **Section d'investissement : dépenses et recettes 411 479,29 euros**

PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE – VERSEMENT ANTICIPE DU FCTVA

Le dispositif de versement anticipé du FCTVA proposé en 2009 est reconduit pour l'année 2010.

Cette dérogation au principe du décalage de deux ans entre la réalisation de la dépense et l'attribution du FCTVA est soumise à la réalisation de dépenses d'investissement d'un montant supérieur à la moyenne des dépenses de 2005 à 2008.

Madame le Maire propose au conseil de ne pas signer la convention, la probabilité que les dépenses réelles d'investissement pour 2010 n'atteignent pas le seuil requis étant importante, ceci dans le dessein de ne pas priver le budget 2011 de l'inscription de cette recette.

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
➤ décide de ne pas demander le versement anticipé du FCTVA.***

DIVERS

COMPTE RENDU DE L'UTILISATION DES CREDITS

Madame le Maire donne la parole à Mlle Stéphanie BAUCHET, secrétaire de mairie, qui donne lecture du tableau remis aux conseillers et retrace l'utilisation des crédits en investissement ainsi que les subventions reçues à ce jour.

CHASSE AUX ŒUFS

M. Hervé CLOR demande la mise en place de la chasse aux œufs pour les enfants du village qui avait été proposé lors d'une commission réunie.

**EXTRAIT SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ
Séance du 09 mars 2010**

M. Fabien RIBER sollicite la participation financière de la commune.

Mme le Maire propose à Hervé CLOR qu'il prenne la direction du projet et sollicite le conseil pour l'attribution d'une subvention de 150 €.

Mme Nadine HABERMACHER offre que l'ASCB section jeunes serve de cadre légal à cette manifestation.

La date et le lieu seront précisés aux enfants de Bergholtz et seront mis sur le site internet de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

➤ décide d'octroyer une subvention de 150 € à l'ASCB section jeunes destinée à l'achat des œufs en chocolat. Cette somme sera prélevée sur le montant des subventions exceptionnelles du compte 6574 du budget primitif 2010.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Madame le Maire fait part à l'assemblée que le sol du préau de l'école primaire récemment repeint déteint. Le fournisseur a confirmé par écrit l'absence de toxicité du produit et viendra régler le problème fin mars.

➤ Mercredi 10 mars à 15 h projection du film pour les personnes âgées « les visiteurs de 11h » lors duquel les gendarmes de Guebwiller essayeront de les rendre attentifs au problème.

➤ Mercredi 10 mars à 18 h : présentation par la Société B 2000 des résultats de l'étude relative au plan d'accessibilité.

➤ Madame le Maire demande des volontaires pour tenir le bureau de vote des 14 et 21 mars pour les élections régionales.

➤ Mme Véronique HEIL donne lecture de l'article de presse concernant le don d'un véhicule par le Conseil Général à l'Association les restaurants du cœur de Soultz et s'étonne que la C.C.R.G. ait demandé à toutes les communes de voter une subvention pour que l'association puisse s'acheter ce véhicule. Un courrier sera adressé à l'association pour qu'elle explique la destination de la subvention votée par la commune.

➤ M. Fabien RIBER informe l'assemblée qu'il s'est retiré de la gestion de la salle polyvalente car cela ne correspondait plus à sa vision de gestion.

Mme le Maire précise qu'elle a demandé à M. RIBER de laisser les placards ouverts pour les associations car le matériel sorti était insuffisant, M. RIBER n'ayant pas la même vision de gestion de la salle a préféré lui rendre les clefs.

**EXTRAIT SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ
Séance du 09 mars 2010**

➤ Mme Véronique HEIL signale que les gilets fluos offerts par la C.C.R.G. aux enfants des écoles primaires taillent un peu juste. Cette information a été remontée auprès de la C.C.R.G..